



**RAPPEL aux producteurs:  
Le programme de  
subvention pour le retrait  
des animaux du cours d'eau  
se termine bientôt.**

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) subventionne le retrait des animaux du cours

d'eau (**à 90 % des coûts admissibles**) depuis plusieurs années. Les producteurs qui voudraient obtenir la subvention doivent avoir déposé leur demande d'aide financière **au plus tard le 31 mars 2011**, au MAPAQ, Direction régionale de l'Estrie. Les entreprises qui seront inscrites à cette date auront jusqu'au 31 mars 2013 pour réaliser les travaux.

Selon l'article 4 du règlement sur les exploitations agricoles, il est interdit, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005, de donner accès aux animaux aux cours d'eau et aux plans d'eau ainsi qu'à leur bande riveraine, sauf dans le cas de traverse à gué. C'est le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs qui est en charge de faire respecter la réglementation. Les producteurs qui n'auront pas effectué le retrait des animaux du cours d'eau et qui ne sont pas sur la liste d'attente du MAPAQ avant le 31 mars 2011 devront retirer les animaux du cours d'eau à leurs frais.

Retirer les animaux du cours d'eau, on ne le fait pas seulement pour l'environnement. Lorsque l'eau est accessible, de bonne qualité, disponible en quantité suffisante et bien distribuée, les animaux ont un gain de poids supérieur, produisent plus de lait, utilisent plus efficacement les pâturages et sont en meilleure santé.

Pour faire une demande de subvention, vous pouvez appeler Stéphanie Durand, la coordonnatrice du bassin versant de la rivière Nicolet sud-ouest, au 819-820-3001 poste 4393. Elle va contacter les responsables au MAPAQ pour vous. Ceux-ci prendront, ensuite, contact avec vous pour venir visiter les pâturages. Puis, ils rédigeront le plan des travaux à effectuer et une estimation des coûts. Cette étape ne vous oblige pas à réaliser les travaux.

Stéphanie Durand, Coordonnatrice du bassin versant de la rivière Nicolet Sud-Ouest,  
819-820-3001 poste 4393